



PROE
Programme régional océanien
de l'environnement

PO Box 240, Apia, Samoa
E: sprep@sprep.org
T: +685 21929
F: +685 20231
W: www.sprep.org

285M/Officials/WP 9.1
Page 1



L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.

Vingt-huitième conférence du PROE

Apia, Samoa
19 – 21 septembre 2017

Point 9.1 de l'ordre du jour: Rapport sur les contributions des Membres

Objet

1. Rendre compte du paiement des contributions des Membres.

Historique

2. L'article 14 du Règlement financier prévoit que le directeur soumette à chaque Conférence du PROE un rapport sur le paiement des contributions des Membres. Ce rapport fait le point sur le statut des contributions des membres au 31 décembre 2016 et fait également brièvement le point sur le statut des cotisations à ce jour (au moment de la réunion)

Contributions reçues en 2016 et en 2017

3. Les états financiers examinés au 31 décembre 2016 indiquent que les contributions totales reçues de la part des membres s'élevaient à 1 005 105 \$, soit une augmentation de 422 349 \$ par rapport aux contributions reçues en 2016, qui s'élevaient à 1 427 454 \$.
4. Veuillez trouver ci-joint, à titre informatif, le relevé des contributions actuelles mis à jour au 31 juin 2017, tel que diffusé. Comme l'indique le tableau, le solde total des contributions qui étaient dues par les membres était de 288 612 dollars américains au 31 décembre 2016. Le tableau reprend également les montants que les différents membres doivent encore verser au 30 juin 2017 et qui comprennent les sommes impayées des années précédentes ainsi que les sommes dues à ce jour pour l'année en cours.
5. Les contributions exigibles en 2017 se chiffrent à 1 069 771 USD et les contributions volontaires à 53 489 USD. Au 30 juin 2017, le Secrétariat n'avait reçu alors que 790 179 USD des contributions exigibles en 2017, ce qui fait, avec le solde impayé des contributions des exercices précédents, un solde impayé total par les membres de 621 689 USD (se reporter à l'Annexe 1).

Contributions non acquittées

1. Hormis les Membres dont les soldes sont mineurs, les pays membres suivants ne s'étaient pas acquittés, au 31 août 2016, de toutes leurs contributions pour 2016 et pour les exercices précédents :

MEMBER COUNTRY	Balance 31-Dec-16	2017 Payable	2017 Voluntary Contribution Payable	Payment Received at 30 Jun 17 Normal	Payment Received at 30 Jun 17 Voluntary	Balance of Contributions Outstanding at 30 Jun 17
Cook Islands	20	10,184	509	(10,184)	(192)	337
Fiji	1,068	20,360	1,018	(20,410)		2,036
French Polynesia	1,018	20,360	1,018			22,396
Guam	122,167	20,360	1,018	(20,360)	(1,018)	122,167
Marshall Islands	10,693	10,184	509	(10,184)		11,201
Nauru	1,336	10,184	509	(9,432)		2,596
New Caledonia	231	20,360	1,018	(20,360)	(908)	341
Niue	537	10,184	509	(10,182)	(485)	564
Northern Marianas	149,646	10,184	509	(20,368)		139,970
Palau	24,557	10,184	509			35,249
Papua New Guinea	12,625	20,360	1,018			34,003
Solomon Islands	1,050	20,360	1,018	(20,360)		2,067
Tonga	59	10,184	509	(10,184)	(517)	52
Tuvalu	8	10,184	509	(10,184)	(510)	7
United Kingdom	140,913	134,202	6,711	(134,202)	(6,711)	140,913
United States of America	(106,240)	186,787	9,339			89,886
Wallis & Futuna Islands	7,047	10,184	509			17,740
Total	288,612	\$534,805	\$26,739	(\$296,409)	(\$10,339)	621,525

Recommandation

1. La Conférence est invitée à :
- examiner le rapport et décider de la marche à suivre concernant le problème des contributions non acquittées ; et
 - engager les Membres individuellement et collectivement à verser la totalité du solde de leur dû pour l'exercice en cours et pour les exercices précédents en 2016